

La gazette municipale



Saint-Nabord Actus



N°10

Jan à Avril 2017

www.saint-nabord.fr

« Du mouvement, du mouvement ... »

« Une foule d'images, un grand tourbillon, des mots sur des pages, une émulation, une envie malade, un convoi de questions ... un brin de folie, une armée de visions ... »

Comme le décrit si bien Jack SIMARD, parrain de notre première fête de la musique et artiste vosgien au verbe truculent, « le mouvement » se nourrit de tout cela à la fois.

Avec ses quelque 50 associations, ses 170 entreprises, sa jeunesse émérite, ses ados qui se cherchent, ses seniors qui s'expriment ... notre ville fourmille!!!

Oui Saint-Nabord vit, Saint-Nabord bouge, Saint-Nabord change... Et ce sont ces bouts d'existences, ces moments d'émotions que nous récoltons au fil de l'année et que nous vous restituons dans notre gazette à travers ces frimousses grimées, ces parcours exemplaires et manifestations diverses.

Ainsi dans ce numéro 10, nous avons choisi de vous présenter les nouveaux visages de l'association OMCL : Gina DANIELLE, professeur de guitare, Kévin BRIOT, champion et professeur de HIP-HOP ainsi que Rémy RISTE et son club d'échecs.

Vous pourrez prendre soin de votre santé grâce aux conseils de Christelle DEVOILLE, Naturopathe installée à Fallières.

Les jardiniers du dimanche apprendront à débusquer l'envahissante Balsamine de L'Himalaya tandis que les insatiables promeneurs éplucheront avec délectation l'agenda en quête des prochaines programmations. Marche populaire, Tofaille, fête de la musique, vide-greniers, open de billard... A l'image de notre commune, le choix est éclectique pour qui veut profiter des initiatives et animations des prochains mois.

Mais nous ne pouvons pas clore cet édito sans remercier chaleureusement Delphine HOUBRE, pour sa formidable contribution au dynamisme de notre Commission. Sillonnant sans relâche et avec passion les rues de notre cité, elle a, par sa prose pétillante et ses portraits colorés participé sans compter, à la richesse de notre gazette et site internet dont elle a été l'élément moteur durant 3 années. Elle a choisi, aujourd'hui, de suivre un autre mouvement ...

Sommaire

- 3 Clémence Beretta
- 4 Conseils municipaux
- 7 Du côté de la CCPVM
- 8 Travaux & sécurité
- 10 Finances
- 12 Patrimoine :
La Balsamine et la Grande Pimprenelle
- 13 Forêt & Agriculture :
Sécurisation des habitations.
- 14 Sport & Associations :
Du nouveau à l'OMCL
Pétanque Loisirs
Championnats de Cross Country et
Force Athlétique
- 18 Naturopathie
- 20 Forum des entreprises
- 22 Carnaval
- 23 Libre expression
- 24 Agenda



.... **La jeunesse navoiriaude à l'honneur ...**

Clémence BERETTA

**n'en finit pas de nous
impressionner...**

Elle est devenue, le samedi 4 février 2017 à Rennes, championne de France en salle du 3 000 mètres marche des moins de 23 ans en 13 minutes 37 secondes avec une facilité déconcertante. En effet, Clémence BERETTA, la jeune athlète navoiriaude de l'Athlé Vosges Pays de Remiremont n'a laissé aucune chance à ses adversaires en reléguant sa dauphine à plus de 40 secondes. Et elle vient à nouveau de faire parler la poudre, le **dimanche** 19 mars à la Roche sur Yon puisqu'elle était au départ du championnat de France élite des 20 km marche athlétique.

Clémence BERETTA, plus jeune engagée (19 ans) parmi le peloton des 41 qualifiées était donc la moins expérimentée puisqu'elle n'avait encore jamais participé à une aussi longue distance du fait de son âge. Cependant, Clémence pouvait s'enorgueillir aux cours de ces 3 derniers mois de son record de France moins de 20 ans du 3 000 m marche en salle et de ses titres : vice-championne de France élite et championne de France moins de 23 ans du 3 000 m respectivement obtenus à Vittel, Rennes et Bordeaux.

Admirablement bien coachée par Eddy RIVA (triple sélectionné olympique) et appliquant à la lettre ses précieuses consignes, Clémence est partie sur les bases fixées par son coach sans se préoccuper de la concurrence.



C'est ainsi qu'elle est passée à mi-course en 6^{ème} position avant de terminer sa course sur une superbe médaille de bronze à moins de 15 secondes de la médaille d'argent, l'intouchable (pour l'instant) Emilie MENUET, 13^{ème} aux Jeux Olympiques de Rio. Son chrono de 1 h 38 mn 23 s (soit une moyenne de plus de 12 km/h) force le respect. Le manager national ne tarit plus d'éloges sur « la petite Vosgienne » qui pour autant garde les pieds sur terre.

Clémence BERETTA, d'abord entraînée au sein d'Athlé Vosges Pays de Remiremont par Jean-Denis BATLOGG puis Jean-François PERRY et conseillée par Roland LOUIS, s'entraîne depuis un an et demi au pôle France de Nancy sous la conduite d'Eddy RIVA qui a participé à 3 Jeux Olympiques.

En parallèle, Clémence poursuit activement et avec succès ses études en « Tech de Co » à l'IUT Charlemagne où le CREPS négocie des aménagements d'horaires qui sont spécialement mis en place pour elle. On suivra donc avec attention sa préparation pour cet événement européen.



Cette 3ème place lui ouvre les portes d'une sélection en équipe de France pour la coupe d'Europe en Tchèque (fin mai).

Conseils municipaux

Conseil Municipal 15 décembre 2016

Utilisation des délégations du Maire

- Fourniture de cylindres de sécurité pour la porte du CSC : 1057.50 € TTC
- Fourniture de matériels de sécurité pour la stèle des 3 sapins : 2135.04 € TTC
- Réfection des chalets forestiers : 1485.78 € TTC
- Remplacement moteurs volet roulant aux Herbures : 1950.00 € TTC
- Validation du diagnostic de prospection financière du réseau d'éclairage public : 4245.00 € TTC
- Analyses des effluents d'auto-surveillance de la station d'épuration : 1521.60 €HT

Autres points abordés

- Modification du règlement des services communaux de transport : élargissement du transport aux associations.
- Etat d'assiette des coupes de bois pour 2017 : il est proposé de couper 5 849 m3 de bois en 2017 en intégrant les coupes invendues de 2016.
- Programme des travaux en forêt pour 2017 : travaux de maintenance, travaux sylvicoles, travaux d'infrastructures, travaux d'exploitation, travaux en faveur de l'accueil du public.
- Accueil collectif de mineurs pour les vacances scolaires 2017 : ouverture, règlement, tarifs.
- Convention avec le centre de gestion pour l'élaboration du document unique.
- Convention d'adhésion au service médecine du travail préventive, avec le centre de gestion.
- Désignation des délégués communautaires de Saint-Nabord (4) au sein de la nouvelle communauté de communes à compter du 1er janvier 2017.
- Convention de mise à disposition de locaux pour le Relais d'Assistants Maternels.
- Lancement du marché pour la réhabilitation de 3 logements communaux : 2 rue du Pré Lagrange et 1 rue des Ravines. Quatre lots : désamiantage ; sanitaire chauffage ; revêtements de sols souples faïence ; peinture.

Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Jeudi 18 mai à 20h00.
- Jeudi 15 juin à 20h00.
- Jeudi 20 juillet à 20h00.
- Jeudi 21 septembre à 20h00.

(Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour)

Conseil Municipal du 19 janvier 2017

Utilisation des délégations du Maire

- Fourniture de produits d'entretien : 2 121.16 € TTC.
- Fourniture pour le fleurissement 2017 : 2 548.45 € TTC.
- Entretien de la débroussailleuse : 1 216.63 € TTC.
- Fournitures pour entretien des bâtiments communaux : 1 217.83 € TTC.
- Maintenance de l'ascenseur de la mairie : 1 080.00 € TTC.
- Attribution du marché pour la réfection du talus et des VRD de la rue du Rang de Veseau : STPI pour un montant de 302 229.60 € TTC.
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de trottoirs, de réseaux pluviaux et d'eau potable rues du Centre et de Sous Froid à TPF Ingénierie : 23 580.00 € TTC.
- Marché sur 3 ans pour prestations diverses d'assainissement attribué à l'entreprise MBJ pour un montant de 19 940.00 € HT.
- Marché des assurances attribué à la SMACL : Lot 1 Responsabilité civile ; lot 2 Protection fonctionnelle ; lot 3 Protection juridique ; lot 4 flotte automobile.

Autres points abordés

- Changement d'emprise de la route des Forts suite à l'attribution du contrat de forage à la société SAGRAM.
- Cession d'une parcelle de terrain à Monsieur et Madame SARRAZIN Didier.
- Enfouissement des réseaux BT et France Télécom , chemin du Chazal.
- Ouverture de crédits supplémentaires pour les travaux de réfection des VRD du secteur HLM du Centre et pour les travaux de réfection de la verrière au CSC.

Par Patricia MEUNIER
Adjointe aux Affaires Sociales



A NOTER

La navette municipale au service des Associations

Notre navette est de sortie tous les mardis amenant nos fidèles Navoiriaudes à Remiremont. Cette prestation est très appréciée.

Le règlement des services communaux de transport n'étant pas figé, la commission Affaires sociales et Séniors a travaillé sur la mise à disposition du minibus aux associations.

La modification du règlement à l'élargissement du transport «associations » est passée au Conseil Municipal du 15 décembre 2016.

Le service intitulé « transport associations » a pour objet la mise à disposition d'un minibus sans conducteur au profit d'associations recensées par la Commune de Saint-Nabord. Une demande écrite devra être déposée 15 jours avant la date d'utilisation.

Les fiches de réservation sont à retirer et à déposer en Mairie ou à télécharger sur le site internet de la Commune : <http://www.saint-nabord.fr> – rubrique «Transport ».

L'accès au service est conditionné aux participations suivantes :

- **Pour une journée** : 25.00€ incluant 25 kilomètres et rendu avec le plein.

Le coût du kilomètre supplémentaire : 0.30€.

- **Pour le week-end** : 50.00€ incluant 50 kilomètres et rendu avec le plein.

Le coût du kilomètre supplémentaire : 0.30€.

Le règlement complet est en mairie.

Conseil municipal du 6 avril 2017

Utilisation des délégations du Maire

- Entretien des espaces verts : 4 179.42 € TTC
- Fourniture de produits d'entretien : 1 134.37 € TTC
- Fourniture d'étagères pour équipement du sous-sol de la mairie : 983.57 € TTC
- Fourniture de tableau et d'équipement scénique : 1 173.98 € TTC
- Fourniture d'entretien d'équipement de sécurité : 1 142.76 € TTC
- Fournitures pour fleurissement : 2 517.13 € TTC
- Meuble pour l'école des Herbures : 1 068.90 € TTC
- Matériels divers pour ateliers municipaux : 1 063.44 € TTC
- Fournitures pour entretien des bâtiments communaux : 2 603.40 € TTC
- Fournitures de marches d'escaliers en béton imitation teck pour les Herbures : 1 417.68 € TTC
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement du ruisseau de longuet : 6 600 € TTC
- Entretien des installations de chloration et de pompage d'eau potable : 3 865.00 € TTC

Autres points abordés

- Avenant n°1 au marché pour l'aménagement d'une liaison piétonne et cycliste entre Saint-Nabord et Ranfaing : Entreprise PEDUZZI : 15 000 € HT.

Cet avenant concerne :

- 1) La neutralisation d'une conduite d'eau existante sous la voie ferrée. Celle-ci a été reprise ainsi que 3 branchements sur une nouvelle conduite en cours de pose afin de supprimer la traversée de la voie ferrée ;
- 2) Prolongement du traitement de l'accotement existant au droit de la roche fleurie sur environ 3 mètres pour assurer une sécurité continue et symétrique aux cyclistes ;
- 3) Enrochement au droit du muret de clôture de la propriété Richard sur environ 20 mètres, ceci compte tenu des fondations existantes et de la hauteur du talus ;
- 4) Lors de la réalisation des prestations de mise en place du réseau pluvial et de la canalisation d'eau potable le long de la RD, il a été constaté la présence d'un ouvrage en béton armé sur environ 150 mètres qu'il a fallu déposer. Le réseau téléphonique a également été déplacé à cet endroit ;
- 5) Suite à des sondages effectués sur le site il a été supprimé une dizaine de regards de visite ainsi que d'autres ouvrages.
 - Participation de la commune aux frais de transport scolaire des enfants navoirauds. Prise en charge de la part dévolue aux parents.
 - Vote de l'ensemble des budgets : le vote du budget communal s'est déroulé à bulletin secret, il a été accepté par 15 voix contre 12.



Du côté de la CCPVM...

(Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales)



Une nouvelle Communauté de Commune :

Le 31 décembre 2016, la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges et la Communauté de Communes des Vosges Méridionales se sont éteintes. Le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) a vu le jour. Cette nouvelle entité regroupe maintenant 10 communes : Saint-Etienne-les-Remiremont, Remiremont, Dommartin, Vecoux, Eloyes, Le Val d'Ajol, Plombières-les-Bains, Girmont Val d'Ajol, Saint-Amé et Saint-Nabord.

Son conseil communautaire est composé d'un Président : monsieur le Maire de Saint-Etienne-les-Remiremont et de 9 Vice-Présidents : les maires des autres communes. Le conseil communautaire regroupe 31 membres. 4 personnes représentent Saint-Nabord.

Des commissions au nombre de 10 ont été créées : Finance /Personnel ; Culture /Sport ; Politique du Logement / Cadre de Vie ; Economie ; Travaux dans les bâtiments ; Social /Petite enfance /portage de repas ; Aménagement de l'espace /Gens du Voyage ; Tourisme ; Travaux de voirie / centre bourg ; Environnement.

Conseil communautaire du 7 Février :

Le 7 février dernier le conseil communautaire s'est réuni pour délibérer sur différents points.

1) Attribution de compensation prévisionnelle pour les communes, membres de la CCPVM. En application du code général des impôts, l'établissement public verse à chaque commune membre une attribution de compensation, laquelle ne peut être indexée. Ces attributions permettent de maintenir l'équilibre budgétaire des communes membres et de l'EPCI dès lors qu'il y a transfert de charges et de compétences dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique. D'une manière générale, les attributions de compensation sont égales aux ressources transférées diminuées des charges également transférées. La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées afin de permettre le calcul des attributions de compensation.

2) Composition de la CLECT : Cette commission est composée de 20 membres à savoir pour chaque commune : le Maire et un conseiller municipal désigné par le Maire ; le Président et le Vice-Président est désigné par ses membres à la majorité relative lors de la 1ère réunion.

3) Des délégués ont été désignés pour siéger dans les différentes structures locales ou départementales : au sein de la structure Multi accueil ; au syndicat mixte pour l'informatisation communale des Vosges ; au conseil d'administration du lycée A. Malraux ; au SICOVAD.

La fête de l'eau se déroulera le 3 juin 2017 aux étangs du Vouau à Saint-Nabord. La médiathèque et le Relais des Assistants Maternels présenteront des animations sur leur stand respectif.

Conseil communautaire du 28 mars :

Le 28 mars 2017 le conseil communautaire s'est de nouveau réuni à Saint-Amé. Les points abordés sont les suivants :

1) Compte administratif de la communauté de communes des Vosges méridionales. On constate un déficit d'investissement de 752 745.02 € alors que dans le même temps la section de fonctionnement enregistre un excédent de 783 926.02 € soit un excédent de clôture de 31 181.00 € et un résultat définitif compte tenu des restes à réaliser de 31 031.96 €.

2) Compte administratif de la communauté de communes de la porte des Hautes Vosges. En investissement, le résultat de clôture est de 114 864.00 €, celui de fonctionnement de 721 292.98 € soit un excédent global de 83 656.98 €. Le résultat excédentaire définitif compte tenu des restes à réaliser est de 681 250.71 €.

3) Création d'une nouvelle commission des impôts directs à la CCPVM. Elle est composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants.

4) Création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) puisque la nouvelle communauté de communes emploie maintenant plus de 50 salariés. Le nombre de représentants à ce comité est de 4 titulaires et 4 suppléants.

TRAVAUX

Par Fabien BRENON
Adjoint aux Travaux & à la sécurité

Travaux RD 157 - Huchères

Création d'une liaison piétonne et cycliste entre Saint-Nabord et Ranfaing.

Création d'un mur de soutien le long des propriétés afin de maintenir les talus.



ILLUMINATIONS

Les nouveautés en illuminations 2016/2017 :

- La façade de l'église avec ses rideaux blancs et arches bleues
- La « pomme » rue des Pommiers
- La « fontaine » rue de sous froid
- L'entrée du Centre socioculturel

Volonté de mettre en valeur les décors illuminés en journée par des décorations de jour (boules colorées, guirlandes type « holographique » motifs pailletés ...)

Mise en valeur également des bâtiments Communaux :

- Eglise
- Mairie
- Centre socioculturel
- Place de la gare
- Ecoles
- Chapelle de Saint-Anne
- Chapelle de Fallières

Utilisation des structures des espaces verts comme support exemple (la pomme, la fontaine ...).

Ainsi que l'utilisation des massifs existants pour y créer des scènes (ex : espace vert derrière la Mairie, massif face ADMR, massif Moulin ...).

Rénovation complète du rond-point devant l'ex entreprise Grégoire.

Rénovation complète de la fontaine qui était sur le rond-point ex Grégoire.

Délimitation des entrées de ville (motif « Saint-Nabord 2017 »)

Pour finir, la commune étant très étendue, il y a majoritairement des illuminations au sol, il y a cependant quelques décors aériens sur candélabre, (Herbures, Peuxy, les Barres).

Au total, il y a eu cet hiver 29 sites illuminés sur la commune.



Mise en place des nouveaux réseaux de la RN 157 à Huchères.



L'aire de jeux du presbytère à été rénovée au printemps



Route de Mailleronfaing

Pose d'un drain pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie par les services techniques.



SECURITE



Réfection du talus et des voiries et réseaux divers de la rue du Rang de Veseaux.

FINANCES

Par Daniel SACQUARD
Maire de Saint-Nabord

Depuis le début de l'année 2017, deux commissions finances ont été organisées. La première en date du 6 février concernait le débat d'orientation budgétaire, la seconde, le 20 mars 2017 traitait des comptes administratifs et des budgets 2017.

Les débats d'orientation budgétaire.

Selon les termes du code général des collectivités territoriales il est prévu la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois qui précèdent le vote du budget dans les communes de 3 500 habitants et plus. Saint-Nabord est concerné.

Le budget général :

Les dépenses de fonctionnement 2016 accusent une baisse de 2.28 % par rapport à celles de 2015. Cette baisse provient notamment de l'effort accompli sur les charges à caractère général, de la baisse des intérêts de la dette et des amortissements. Notre encours de dette par habitant est aujourd'hui de 336 € alors que la moyenne de la strate des communes comparables à la nôtre est de 1 084 €. Au niveau de cette strate, les dépenses de fonctionnement sont à 1 179 € par habitant. Les dépenses de fonctionnement de Saint-Nabord sont à 803 € par habitant.

Les recettes de fonctionnement pour leur part ont augmenté de 17.33 %. Ceci provient d'un résultat reporté important et du versement à la commune d'excédents des budgets annexes de la forêt et du lotissement.

Les dépenses d'investissement reculent de 16.75 %. L'année 2016 a été essentiellement consacrée à la préparation des investissements pour 2017. De gros travaux sont actuellement en cours : la liaison piétonne et cyclable de Huchères au Centre, le talus du Rang de Veseau. D'autres travaux seront engagés en 2017, comme notamment la restructuration du quartier du centre en collaboration avec VOSGELIS ou la réfection des rues du Centre et de Sous Froid, la réhabilitation de 3 logements rue du Pré Lagrange et rue des Ravines, la réhabilitation de la verrière du centre socioculturel. Quoiqu'on en dise tous ces travaux sont bien prévus, ils ont un coût et doivent être réalisés en 2017.

Au niveau de la piste cyclable chacun a pu se rendre compte que les travaux sont au ralenti actuellement. Que se passe-t-il ? Il semblerait que la paroi rocheuse n'est pas aussi stable que prévu, des éboulements rocheux ont eu lieu lors de l'intervention de l'entreprise sur le pied de la paroi. Effectivement sur une centaine de mètres ce pied de paroi doit être travaillé pour pouvoir installer cette piste cyclable et ce trottoir. Pour éviter tout accident, il a été décidé de stopper les travaux sur cette portion et d'avoir recours à un bureau d'étude géotechnique pour déterminer le nettoyage à organiser sur ce site et installer ensuite un filet de protection.

On peut effectivement dire que le montant des travaux restant à réaliser est important mais il faut considérer également que le montant des nouveaux travaux prévus l'est également.



Pour le budget annexe de l'eau, si les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 5.22 %, les recettes de leur côté ont augmenté de 11.79 %. Le budget de l'eau clôture l'exercice avec un excédent global de 739 077.47 € hors restes à réaliser (160 956.73 €). Les principaux travaux à mettre en œuvre en 2017 concernent les diagnostics du réseau et ceux liés à la restructuration des HLM du Centre et à la liaison Huchères Saint-Nabord Centre. Les nouveaux travaux concernent la rue de Sous Froid et le captage de source.

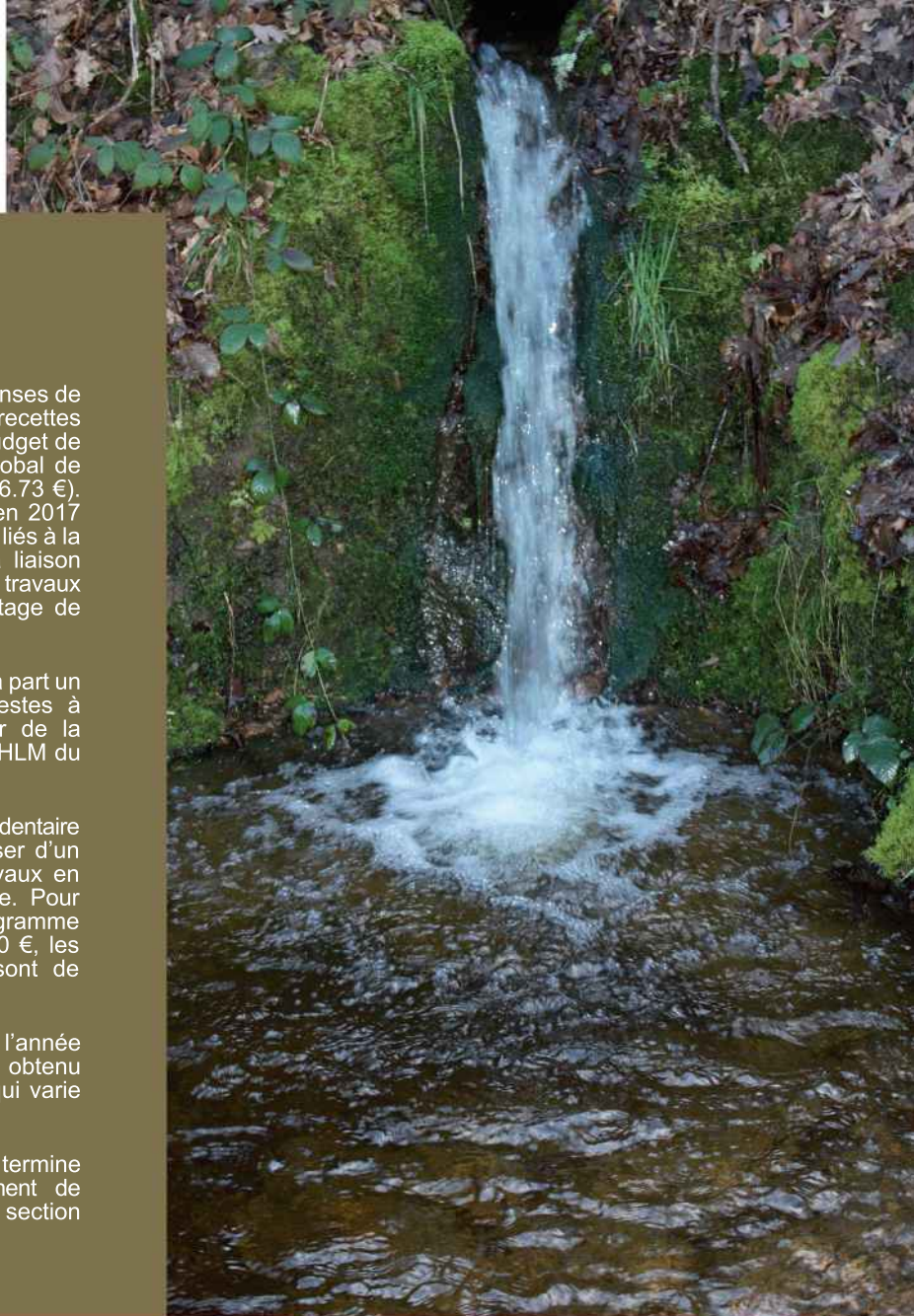
Le budget assainissement présente pour sa part un excédent global de 663 678.91 € hors restes à réaliser de 100 000 € concernant l'avenir de la Station d'Épuration et la restructuration des HLM du Centre.

Le budget de la forêt présente un résultat excédentaire global de 177 326.38 € hors restes à réaliser d'un montant de 7 577.96 € destinés à des travaux en forêt devant être réalisés en début d'année. Pour 2017, le conseil municipal a décidé du programme des travaux à effectuer, il s'élève à 114 400 €, les recettes attendues de la vente de bois sont de **170 000 €**.

Le budget annexe de la chaufferie termine l'année avec un excédent global de 19 142.09 € obtenu grâce à l'aide annuelle de la commune et qui varie d'un exercice sur l'autre.

Le budget annexe des pompes funèbres termine l'année avec un excédent de fonctionnement de 1 107.86 €. A noter qu'il n'existe pas de section d'investissement sur ce budget.

Le lotissement du Plein Soleil clôture avec un excédent de 39 614.13 €. Il reste encore aujourd'hui 6 parcelles à vendre et une remise à jour du panneau placé sur le terrain est prévue.



La commission du 20 mars 2017.

Celle-ci traitait des budgets présentés en conseil municipal le 6 avril. Lors de cette commission tous les documents budgétaires ont été présentés aux personnes de l'assistance, comptes administratifs et budgets primitifs. Il a également été mentionné qu'en raison des difficultés rencontrées pour la mise au point du règlement d'attribution des subventions, la liste des subventions accordées aux différentes associations sera présentée lors du conseil municipal du mois de mai.

Il a enfin été abordé la clôture du budget des pompes funèbres compte tenu que les personnels communaux n'ont plus à intervenir au cimetière communal pour le creusement de tombes.



Balsamine de l'Himalaya

Le printemps est déjà là et la nature se réveille ...

Nos prairies Navoiriaudes vont se parer de fleurs sauvages multicolores (primevères, scabieuses, anémones, jonquilles, etc.) mais aussi d'autres plantes exotiques introduites (parce que rares et inconnues) qui se sont disséminées dans la nature et sont allées jusqu'à envahir certains paysages au point parfois de menacer la végétation indigène.

La **Balsamine de l'Himalaya**, venue d'Asie, en fait partie et affectionne les bords des cours d'eau, les sous-bois, les talus et fossés humides où elle forme des peuplements importants.

Elle est reconnaissable à ses feuilles opposées et dentées sur sa tige rougeâtre et à ses grappes de fleurs roses et pourpres (durant tout l'été). Elle peut atteindre 2m de haut.

Le fruit a la forme d'une capsule allongée et lorsqu'il arrive à maturité, celui-ci éclate au moindre contact. Les graines (environ 800 par pied) sont projetées et véhiculées par les cours d'eau.

Sur les recommandations de Natura 2000 et pour protéger les habitats naturels, il est conseillé de procéder à l'éradication de cette plante invasive : il s'agit d'arracher ou de couper les pieds de Balsamine, de manière la plus rigoureuse possible, afin de ne laisser aucun pied. (à faire en juin-juillet)



Par **Christiane CHARRIERE**
Adjointe au Patrimoine & à l'Environnement



La **Sangisorbe** ou
Grande Pimprenelle



L'**Azuré**
des **Paluds**

La Grande Pimprenelle et l'Azuré des Paluds

Par contre, la **Grande Pimprenelle** appelée aussi «**Sangisorbe**» est une belle plante sauvageonne à protéger.

C'est une vivace de 40 cm à 1 mètre, à souche rampante souvent rameuse et qui peut être aussi cultivée dans nos jardins.

La fleur d'un pourpre foncé est la seule qui permet la reproduction d'un papillon en voie de disparition appelé l'**Azuré des Paluds** (période de vol de juin à début septembre).



Sécurisation des habitations

« J'ai construit ma maison il y a 25 ans au bord de la forêt, c'était super, cette verdure, ce calme, le chant des oiseaux, la fraîcheur pendant la canicule. Aujourd'hui, ces arbres ont grandi. Ils me privent de mon ensoleillement, les feuilles envahissent ma cour et remplissent mes chéneaux, et quand le vent se lève, j'ai toujours peur que l'un d'entre eux tombe sur la toiture. »

Voilà les principales raisons qui motivent les demandes reçues en mairie pour demander l'élagage de ces arbres.

A chaque demande, une visite sur place est organisée avec le responsable des Services Techniques et un technicien de l'ONF. Après avoir vérifié l'état sanitaire des arbres et la localisation des parcelles concernées, nous prenons une décision :

- Si ces arbres (reconnus dangereux) sont sur une parcelle forestière gérée par l'ONF, celui-ci effectue le travail.
- Si ces arbres appartiennent à un particulier, nous invitons les « réclamants » à prendre contact avec leur voisin pour solutionner leur problème.
- Si ces arbres poussent sur une parcelle communale, ce sont nos services techniques qui assurent l'élagage. (S'il existe un risque trop élevé, nous faisons appel à un professionnel forestier).



Le bois ainsi abattu est vendu, ce qui compense quelque peu les frais supportés par la Commune.

Enfin, ce qu'il faut savoir :

Les arbres de bordure, très forts, sont une barrière naturelle contre la chute des arbres de seconde ligne.

A l'heure actuelle, aucune construction ne peut être érigée à moins de 25 mètres d'une bordure de forêt.

Il est bien évident que nous devons sécuriser les habitations quand le risque est réel, et non pas seulement pour répondre à des causes secondaires telles que l'ensoleillement, la chute des feuilles, le trouble visuel etc.

Par Philippe GEORGES
Adjoint à la forêt & à l'Agriculture

Trois nouvelles activités à l'OMCL :



Guitare & HIP-HOP



Portraits de deux artistes habités par le même désir de transmettre leur passion...

La nouvelle association OMCL a enfin trouvé son rythme de croisière et compte désormais deux nouveaux membres au sein de l'équipe de professeurs : **Gina DANIELLE** propose des cours de guitare les mercredis après-midi entre 13h et 15h et **Kévin Briot** enseigne la danse urbaine «HIP-HOP» les lundis de 18h à 19h30 pour les ados; les mercredis de 14h à 15h pour les enfants.

Attrée par la musique et le chant depuis son plus jeune âge, **Gina DANIELLE** tombe amoureuse de la guitare dès l'adolescence et suivra pendant deux ans des cours de guitare classique et de solfège.

Ce n'est qu'à l'approche de la quarantaine, cependant, qu'elle ressent le besoin d'assumer l'artiste qui sommeille en elle. Elle va, dès lors, se donner les moyens techniques de vivre pleinement sa passion et se jette corps et âme dans le travail pour atteindre son objectif. Elle reprend des cours de guitare, de percussions, s'initie au flamenco et à la culture gitane, suit des stages de musicothérapie, de langues étrangères (pour pouvoir comprendre les textes qu'elle interprète et mieux les ressentir)...

Enfin sous les feux des projecteurs, la musicienne propose aujourd'hui des spectacles composés d'un répertoire emprunté aux grands noms de la chanson : Barbara, Brel, Aznavour, Léo Ferré, Bobbie Lapointe.... Et parce qu'elle aime avant tout apporter du bonheur à son public, ses tours de chant sont toujours empreints d'humour et de légèreté. Plus que de simples interprétations, elle se livre avec délectation à de véritables sketches durant lesquels elle communique de la joie à son public.

Mais Gina Danielle ne se contente pas de monter des spectacles, elle aime également transmettre son savoir et son amour de la musique en donnant des cours de guitare. Pour faciliter l'apprentissage des notes et du solfège, elle a élaboré une méthode très personnelle basée sur le son et la couleur... (voir encadré ci-contre)



«J'ai démarré l'apprentissage de la guitare par 2 ans de classique et lecture du solfège ! (incompréhension de ce que je tentais de lire, mal aux doigts, dégoût,...abandon). Le piège pour les élèves débutants est de lire des notes sans comprendre l'harmonie et tenir le manche d'une guitare, sans développer l'écoute et l'oreille. C'est la galère ...

Je me suis alors posée cette question : DJANGO, MANITAS DE PLATA, et en règle générale les GITANS, ne savent pas lire une note ni même écrire pour certains. RAY CHARLES, Gilbert MONTAGNE et tant d'autres aveugles, tous jouent avec brio, alors il y a un TRUC !

C'est pour cette raison que mon enseignement privilégie le SON et le MOUVEMENT. La lecture vient après, on ne peut pas apprendre à lire avant de savoir parler.

Pour simplifier l'apprentissage, j'utilise les couleurs et la mnémotechnie, ce qui facilite grandement la compréhension. Ainsi chaque note est une couleur bien précise et l'apprenti musicien pourra jouer au peintre et créer ses propres tableaux. Car il y a des couleurs qui se mélangent bien et d'autres moins, c'est cela l'harmonie.

A titre d'exemple la note « LA » est le BLANC, ainsi vous y retrouvez la note et la lettre qui lui correspond. Le SOL est le SOLEIL espagnol : jaune évidemment avec sa lettre « G », le SI est la MER (MERCRI), d'un Bleu profond avec sa lettre « B », le DO sera vert avec sa lettre « C » (pensez à vous verser un verre d'eau), etc.

Alors pour mes futurs élèves passionnés de guitare, munissez-vous de vos crayons de couleurs et le manche de votre instrument deviendra votre copain, vous le comprendrez et pourrez jouer avec lui, sans vous énerver, en vous faisant plaisir et en régaland votre entourage.

La musique est un art MAJEUR, elle vous libère l'ESPRIT et élève votre ÂME. Elle amène la PAIX, c'est un langage universel, au-delà de tous les langages, les couleurs de peau, les cultures.

Apprendre ce langage musical c'est s'ouvrir au monde de la beauté.»



Kevin BRIOT, quant à lui, avait 12 ans quand, en 2002, il découvrit le hip-hop avec son grand frère, Jimmy et leurs amis Virgil, Greg et tant d'autres au centre socioculturel de Saint-Nabord. Le coup de foudre pour cette danse inhabituelle ; la danse urbaine. Pendant 5 ans, par période, il s'entraîne seul, chez lui, sans que jamais la passion ne se démente.

Puis, en 2013, cela devient sérieux et il commence par suivre des cours à Nancy et Metz, et n'a alors plus qu'une envie : développer la culture urbaine en enseignant la danse hip-hop. En 2013, il devient danseur et intervenant en danse hip-hop sur le département des Vosges. Kevin participe à plusieurs formations de danseurs et formateurs avec la FFMJC et Tetraccord basées sur la création artistique et le monde contemporain.

Ses objectifs : créer des échanges, des rencontres, des liens entre les jeunes. Il cumule alors les activités :

- participe aux NAP (nouvelles activités péri-scolaires) à Igney, Thaon les Vosges, Le Val d'Ajol, Eloyes, Le Tholy, Epinal,
- intervient durant les vacances scolaires dans des centres aérés,
- participe à des semaines culturelles avec des camps d'ados où les journées s'articulent entre culture urbaine, danse, graff,
- donne des cours à Epinal au Centre Léo Lagrange (locking, popping, house-dance, new style et break dance), au Val d'Ajol et à Gérardmer.

Et puis tout s'accélère. Il participe à un concours régional de danse hip-hop et remporte la 1^{ère} place. Cette victoire l'emmène direct aux championnats de France qu'il gagne là encore. Tout jeune champion de France en 2016, il est alors sélectionné pour représenter la France à Prague où se déroulent les WADF, concours international de danse ... et il obtient la 1^{ère} place de sa catégorie !



Kévin et ses premiers élèves ados durant l'échauffement lors de la séance du lundi soir.

Club Echecs

Rémy RISTE, enseignant en retraite a toujours été un passionné du jeu d'échecs. Après avoir animé pendant une année scolaire un atelier pour des élèves de CM1 et CM2 de l'école des Breuchottes de Saint-Nabord, il désirait poursuivre cette expérience, à titre bénévole, au sein d'une structure qui pourrait l'accueillir.

L'OMCL de Saint-Nabord a exaucé ses vœux tous les mercredis, au centre socioculturel, de 14h à 16h. Les cours ont commencé début janvier avec une douzaine d'enfants de 6 à 14 ans. Pour Maëlle, 13 ans, c'est le fait de voir jouer son frère qui lui a donné l'envie de s'inscrire aux cours de Rémy. Quant à Valentin, 7 ans et demi, très intéressé par cette discipline, c'est en **découvrant** l'affiche à la médiathèque de Remiremont qu'il a eu immédiatement envie de participer aux séances du mercredi après-midi.

Rémy RISTE accueille régulièrement de nouveaux élèves mais regrette, cependant qu'aucun adolescent et adulte n'ait encore franchi les portes de son club... Il est pour cela prêt à adapter ses horaires et encourage les amateurs à prendre contact avec l'OMCL ou la mairie.

Il propose des cours d'initiation ou de perfectionnement. Pour les novices, Rémy attaque directement l'enseignement en jouant, car il estime la théorie trop fastidieuse pour démarrer.

En mai 2017, auront lieu des rencontres entre le club de Saint-Nabord et celui d'Epinal...

Novices, débutants,... de la tactique, de la stratégie et de beaux duels en perspective !



Création de l'association Pétanque loisirs

Du nouveau à Saint-Nabord !

En effet, en fin d'année 2016, l'Association « Pétanque Loisirs » a vu le jour.

Statuts déposés, les fondateurs Monsieur Arnaud COLIN et Madame Anne BOULAY organisaient le 03 décembre, sur le stade de Fallières, leur première rencontre au profit du TELETHON. Malgré le froid de la mauvaise saison, les courageux amateurs et quelques compétiteurs ont pu s'adonner à la pratique de ce loisir sur les terrains prévus à cet effet.

Les activités « loisirs » débutées le mercredi 5 avril, se déroulent à partir de 13H30, toujours sur ce même site, à raison de deux après-midi par semaine, le mercredi et le vendredi.

Pour ceux qui le désirent, des concours sont prévus le 29 juillet, 12 et 19 août ainsi que le 23 septembre.

La saison prendra fin le 07 octobre, journée consacrée au TELETHON.

A vos boules, prêts, tirez....



Adresse, force et endurance...

Par Robert WARY
Adjoint aux Sports & Associations



Championnats de Cross Country UNSS au stade des Perrey.

Les 30 novembre et 7 décembre, le site des Perrey a été le lieu idéal pour le déroulement des championnats départementaux et d'Académie de Cross UNSS.

Pour la compétition départementale, 2 800 participants vosgiens, du CE2 au CM2, le matin, suivis des collèves et lycées, l'après-midi étaient au départ de la course. Les sportifs se sont mesurés, sous un soleil radieux pour la saison, briguant pour les premiers, leur passeport pour le championnat d'Académie organisé la semaine suivante.

1 200 collégiens et lycéens étaient ainsi présents à Saint-Nabord, le 7 décembre, afin de participer, cette fois-ci, au championnat d'Académie de Cross UNSS. En individuel



ou par équipe de six, les Vosgiens, connaissant bien les parcours, ont su tirer profit de leur avantage et 60% d'entre eux ont gagné leur billet pour les championnats de France à Saint-Quentin-en-Yvelines.

En 2017, après concertation des principaux organisateurs, il se pourrait que les Championnats de France aient lieu à Saint-Nabord... L'avenir nous le dira !

Championnats de force athlétique région Grand-Est.

Le 17 décembre, Saint-Nabord et le Physic-Club avaient le plaisir d'accueillir l'élite des clubs du Grand Est pour le Championnat de Force Athlétique.

En effet, plus de soixante compétiteurs, femmes et hommes, s'étaient donné rendez-vous au Centre socioculturel, soulevant des tonnes de fonte, en développé couché, squat et soulevé de terre.

Du beau monde, dont le sextuple champion du monde, Alphonse CUCUZZELLA de Metz, était présent et participait à la compétition. Les cinq membres de la Team-force de Saint-Nabord sélectionnés pour les épreuves ont réalisé des records non égalés à cette date, rapport poids de l'athlète et charges soulevées... Que d'efforts !

La journée s'est terminée vers 23H00. Le président Tanguy NAPPE était très satisfait de l'excellent niveau et du nombre de participants de ce premier championnat. Il a chaleureusement remercié les membres et bénévoles mobilisés pour l'organisation de ce bel événement.



SEBASTIEN MOMIER, un habitué du squat.

“ La Naturopathie

Infirmière libérale depuis une quinzaine d'années, Christelle DEVOILLE a également ouvert fin 2015, un cabinet de Naturopathie et soins énergétiques dans le paisible quartier des Hauts de Fallières au 375 la Feigne des Grèves.

Elle a obtenu son diplôme de praticienne en Naturopathie après 4 années d'études à l'école Dargère Univers de Poitiers, complété par des formations en Cupping thérapie (sciences des ventouses), Biokinésie et Homéopathie émotionnelle.

ou les clés de ,’
l'auto-guérison

Mais qu'est-ce-que la Naturopathie exactement ?

Plus qu'une discipline, la Naturopathie est une véritable philosophie de vie qui donne, selon Christelle DEVOILLE, « les clés de la compréhension de soi » (corps et esprit) et propose une stimulation des mécanismes naturels d'auto-guérison du corps. Elle cherche ainsi à préserver et améliorer la santé, optimiser la qualité de vie et surtout redonne à l'individu la maîtrise de son corps et de sa santé. Elle s'appuie pour cela sur l'équilibre alimentaire, une meilleure hygiène de vie, les exercices physiques et respiratoires, la relaxation, les techniques de visualisation, l'hydrologie, l'iridologie, les soins énergétiques... La liste est longue et les techniques variées. Les soins sont, pour la plupart, inspirés de disciplines chinoises et bouddhistes.



« Mon objectif n'est pas de rendre la personne dépendante de mes soins mais bien au contraire de l'éduquer à devenir autonome et à prendre conscience de ce que lui dit son corps. »

Confrontée au quotidien aux difficultés de la médecine traditionnelle pour soigner, de façon définitive, certaines pathologies, Christelle DEVOILLE propose à ses patients de remonter aux véritables sources de leurs maux au lieu de se contenter de traiter leurs symptômes. Lors d'une première consultation (2 à 3 heures), elle établit une sorte de **diagnostic** physique, énergétique, émotionnel et mental de son patient afin de cibler ses faiblesses, souvent issues d'une combinaison complexe de facteurs propres à chaque individu (généalogie, enfance, vécu,...). La naturopathe propose, alors, une thérapie personnalisée alliant soins énergétiques, techniques de massages, thérapie par les couleurs, soins par ventouses, réflexologie plantaire, conseils alimentaires et d'hygiène de vie...

Le nombre de séances excède rarement 3 rendez-vous : *« Mon objectif n'est pas de rendre la personne dépendante de mes soins mais bien au contraire de l'éduquer à devenir autonome et à prendre conscience de ce que lui dit son corps. »*



L'atelier « Détox » du foie :

En complément de ses consultations naturopathiques, Christelle DEVOILLE anime régulièrement des ateliers culinaires visant à améliorer nos habitudes alimentaires, comme les cours de « crusine » ou de confection de jus de fruits et légumes crus.

Justement, en cette fin de mois de mars, la naturopathe propose à son petit groupe de 10 personnes, une cure de « détox du foie ». Cet organe n'est pas choisi par hasard puisque pour les chinois, chaque saison correspond à un organe : pour l'été, le cœur, pour l'automne, les poumons, l'hiver, les reins et vous l'aurez compris, pour le printemps, le foie, mis à rude épreuve lors des excès de l'hiver passé. Cet émonctoire jouant le rôle principal dans la filtration des déchets de notre organisme, il est grand temps de le dégraisser un peu !!!

Un rapide tour de table expose les motivations de chacun : les problèmes récurrents de foie de Mireille, le besoin d'un changement d'alimentation de Pascale, l'envie de découvrir de nouvelles idées pour Mariette ou encore l'amélioration des performances physiques pour Christophe, adepte des trails.

Christelle propose de confectionner des jus à base de fruits et légumes « bio » crus sélectionnés pour leur pouvoir détoxifiant. Une corbeille installée au centre de la table annonce la couleur : au menu de ce soir, différentes compositions à base de betteraves, carottes, fenouil, céleri, poires, gingembre, épinards, pissenlit, radis noirs, choux-raves, citrons ...

Après une présentation de l'extracteur de jus qui offre l'avantage de conserver toute la vitalité et les nutriments (minéraux, vitamines...) présents dans la chair et la peau de l'aliment cru, elle invite chacun à participer à la confection de cet étonnant cocktail énergétique.

Après l'effort, arrive l'heure de la dégustation.... L'expérience est, pour ainsi dire, surprenante, inhabituelle, voire insolite pour des palais peu habitués au jus de légumes... Les esprits, quant à eux, sont pleinement satisfaits, convaincus, ce soir au moins, d'avoir purifié leur corps et entrouvert les portes d'un monde plus sain ...



Forum des Entreprises



Le mois prochain, l'association de l'Union des Entreprises, Commerçants et Artisans Navoirauids (l'UECAN) fêtera son premier anniversaire... et déjà un premier bilan très positif riches d'actions et de réalisations.

En effet, depuis sa création en juin 2016, les membres du bureau (Stéphane ARNOULD, Président - Eric CLAUSE, Vice-Président - Stéphane CHENAL, Secrétaire - Raphaël CANDERAN, Trésorier ainsi que Frédéric VUILLEMIN et Anne-Christine FRERE, n'auront pas chômé !

Après avoir fédéré et convaincu d'autres chefs d'entreprises, artisans et commerçants de Saint-Nabord de les rejoindre, l'UECAN peut être fière de comptabiliser à ce jour 43 membres très motivés pour œuvrer ensemble afin de dynamiser le tissu économique et social de notre cité.

La première réalisation fut la création d'un site web, <http://uecan.fr/>, dont le but, comme le déclare le concepteur du site, Stéphane CHENAL « est d'apporter une visibilité numérique aux entreprises navoiraudes qui n'en n'ont pas les moyens et renforcer le référencement des sites web des entreprises qui en disposent. Ce site offrira aussi l'opportunité aux adhérents de disposer d'un lieu d'échange grâce à un forum privé, et permettra également aux Navoirauids de connaître l'existence de nombreux artisans et commerçants, sur place, près de chez eux ».

La décoration et l'aménagement du char pour le défilé de la Saint-Nicolas fut une seconde réalisation collective très réussie durant laquelle se conjuguèrent professionnalisme, efficacité et ... belle convivialité !

En effet, au cours de ces derniers mois, des liens forts se sont tissés au sein du « noyau dur » des membres du bureau comme avec les autres adhérents qui ont appris à mieux se connaître. D'ailleurs, nombre d'entre eux n'ont pas hésité à se solliciter les uns et les autres en faisant appel au savoir-faire et à l'expérience de chacun dans leur domaine professionnel.

Et cette solidarité dans l'union et dans l'effort fut sans conteste un élément clé pour réaliser l'objectif suivant : l'organisation de leur premier forum des entreprises. Un véritable challenge avec cette Première qui s'est déroulée les 8 et 9 avril au centre socioculturel.





L'inauguration attira de nombreuses personnalités autour du Président de l'UECAN, Stéphane ARNOULD, des membres du bureau et des adhérents ; notre Miss Vosges 2016, Ophélie PROTIN, toute en grâce et beauté dans son joli chemisier fleuri et mini short, François VANNSON, Député des Vosges et Président du Conseil Départemental qui loua vivement cette belle initiative «**qui contribue à l'attractivité de la ville de Saint-Nabord et aussi à celle du département**», Daniel SACQUARD, premier magistrat de la cité, de nombreux élus navoriauds et romarimontains sans oublier le bouillonnant et facétieux animateur Jean-Pierre ROUSSEL.

Double satisfaction pour tous !

** Pari réussi : un forum hyper bien organisé qui a réuni 23 exposants, une fréquentation régulière de visiteurs tout au long de ce week-end pourtant chargé en événements sur le secteur, des animations nombreuses et diversifiées ainsi que des démonstrations actives témoignant du savoir-faire de professionnels (voir encadré),

** Objectif atteint : en créant cette union associative, Stéphane ARNOULD souhaitait « développer encore davantage les liens entre les entreprises navoriaudes ». Au vu de l'ambiance particulièrement chaleureuse et amicale pendant ces 48 h sur ce salon mais aussi tout spécialement durant le repas réunissant tous les exposants... aucun doute n'est permis : objectifs largement atteints ! Pour l'anecdote, ce repas convivial du samedi soir, créa une belle opportunité pour nombre de nos commerçants, artisans et entrepreneurs de se découvrir réellement. En toute simplicité et avec le souhait confirmé que cette expérience se renouvellera.

De nombreuses animations :

- Chant et guitare avec Guillaume SIGWALD
 - Accordéon avec Romain DUPUIS
 - Danse avec l'association Country Liberty Club,
 - Démonstration de défibrillation et réanimation cardio-vasculaire avec les ambulances Arnould Bourbon,
 - Démonstration culinaire en pâtisserie avec Gérald LEJEUNE et Cindy avec la fabrication, cuisson puis décoration de délicieux Cupcake
 - Montage en direct d'un mini journal spécial Forum avec l'imprimerie Deklic,
 - Tombola gratuite avec plus de 1 000 € de lots offerts par l'ensemble des exposants...
- Et bien sûr l'animation enjouée et toujours très appréciée de Jean-Pierre ROUSSEL sur son fameux gyropode !





Un carnaval pas comme les autres ...

Par Julien BALLAND
Adjoint à la Communication & à l'information.

Pour cette troisième édition du Carnaval navoiriaud, tout était réuni pour organiser un nouveau grand défilé dans les rues de la ville.

Toutefois, en raison des contraintes de sécurité imposées par la Préfecture, mais également en raison des conditions météorologiques trop incertaines, nous avons été dans l'obligation de changer le programme au dernier moment.

Un mal pour un bien ...

Car c'est un Centre Socioculturel rempli de structures gonflables, de piscines à boules, de toboggans et de jeux en tout genre que nos chères petites têtes blondes ont pu découvrir cet après-midi du samedi 04 avril.

Ajoutez à cela un podium digne des plus grands défilés de couture (avec tapis rouge s'il vous plaît) où chaque enfant aura pu présenter son déguisement, et répondre aux questions avisées du jury, composé par les jeunes du Centre Ados de Saint-Nabord.

Un jury imperturbable mais sûrement pas insensible aux remarques franches et spontanées des vedettes du jour.

Et bien évidemment, qui dit Carnaval, dit forcément beignets !

Plus de 500 seront dévorés par les super héros, les princesses, ou les clowns présents ce jour là.

Et le vainqueur alors !?

Impossible à départager, elles seront finalement 2 à monter sur la plus haute marche du podium. Alors encore un grand Bravo à Maïssa et Schaynes, et un grand merci aux ados du centre de loisirs pour leur disponibilité.

Et nous nous retrouvons bien entendu l'année prochaine !



La minorité élue vous informe.

Etant limités dans l'étendue de notre droit d'expression, nous allons tenter d'être précis et concis en abordant principalement un sujet qui nous tient à cœur : l'Urbanisme.

Depuis le 21 septembre 2016, date de la 1ère commission, nous déplorons le manque de transparence de la part de la majorité, pourtant thème de campagne, pour mener à bien l'évolution de l'urbanisation de notre commune. Comme exemple, la création d'un lotissement sur le secteur de Saint-Anne, de l'ordre de 27 parcelles qui semble déjà validée sans aucune concertation ni réflexion préalable ! Pourtant un tel projet est l'occasion de réfléchir sur l'aménagement d'ensemble de cette zone (voirie, sécurité des riverains, prise en compte de l'environnement...).

Nous déplorons l'absence de réunions de la commission ou de manque de suivi de celle-ci au niveau de l'urbanisme et des travaux. Pour preuve la suspension du chantier, 3 mois durant, à l'entrée de Saint-Nabord causée par le risque de chutes de pierres qui avait été évoqué mais non pris en compte.

Les conséquences financières restent à déplorer.

Nous attendons toujours le projet final de l'aménagement du rang de Veseaux, les travaux commenceront sans information préalable. Les commissions servent-elles juste à donner bonne conscience à la majorité et faire taire es opposants ? Ce n'est pas leur objet !

Certes, il reste de nombreux sujets à aborder dont notamment :

- la nouvelle Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, les nouvelles compétences et les conséquences financières qui en découleront,
- la politique de gestion des effectifs du personnel et des rémunérations qui devrait être repensée,
- la vie des écoles avec la prise en compte des revendications des parents d'élèves,
- la traversée de Rouveroye avec un projet abouti prêt à être réalisé depuis quelques années mais abandonné par Remiremont alors que de nouvelles études inutiles et coûteuses seraient entreprises ?

Pour conclure, nous pensions qu'une année était suffisante pour relancer la dynamique de notre commune. En effet, notre programme d'investissement a été repris par la majorité, mais cela fait 3 ans, le manque de dynamisme, de projets d'avenir, restent d'actualité. L'étude du long terme est un préalable à toute décision à court terme.

L'approbation ou le rejet des comptes administratifs 2016 et du budget 2017 sera pour nous l'occasion de renouveler ou d'écarter notre confiance envers la municipalité.

Natacha VILLAUME, Hélène MAISON, Valéry AUDINOT, Cédric BABEL, Lucien GESTER, Daniel VINCENT.

Note de l'opposition !

La fusion de La Communauté de Commune de la Porte des Hautes Vosges avec celle des Vosges Méridionales est maintenant actée, avec son schéma de mutualisation. Faut-il s'en inquiéter ? Quel va être notre propre pouvoir de décision ? Un temps d'adaptation est nécessaire à cette nouvelle strate et nous resterons vigilants.

Concernant la vie de la commune, nous nous étonnons que certaines commissions ne donnent plus signe de vie depuis septembre 2016 :

- la commission urbanisme : Une réunion DEVAIT... se tenir chaque trimestre ! Un fantasme ou une pieuse volonté de non mise en pratique !

- la commission scolaire : aucun besoin de la réunir y compris pour un domaine important tel que les NAP (nouvelles activités périscolaires), dont les thèmes y sont pratiquement inchangés depuis 2 ans. Et lorsque des parents d'élèves ou personnes motivées présentent des propositions innovantes à nos élus, ils ne comprennent pas pourquoi, malgré leur bonne volonté, ils n'obtiennent aucune réponse ou se heurtent à un mur ! N'omettons pas de rappeler les punitions inappropriées, voire sévères ou humiliantes affligées à certains enfants y participant.

De plus, l'absence des élus de la majorité est malheureusement constatée au sein des conseils d'écoles.

- Enfin la commissions travaux : inerte, alors qu'il y a tant à faire... ainsi que la forêt, mal entretenue...

Latence ou léthargie, c'est le maître mot des élus décisionnaires de la majorité ; en effet les réunions hebdomadaires se déroulent de plus en plus souvent en comité très restreint. Il est récurrent d'y ressentir un certain malaise.

Que dirons-nous donc du centre de loisirs à 2 vitesses ! Gratuit pour les adolescents et payant pour les autres ! En exemple : 5 jours au mois de février aura coûté à une famille Navoiriaude de 2 enfants de 5 et 12 ans jusqu'à : 162€ Et pour une famille de 2 adolescents de 14 et 16 ans, même s'ils ne sont pas de Saint Nabord : RIEN, 0€.

POURQUOI une telle différence ? Les adolescents ne disposent-ils pas d'encadrants ? Ni d'activités ? C'est une bonne idée d'avoir mis en place ce centre pour ados, mais il faut que les critères financiers et d'inscription soient les mêmes pour tous.

Enfin, cerise sur le gâteau, le 1° magistrat s'est permis de mettre à mal notre groupe quant à notre manque d'implication envers le 3° âge ! Il oublie la distribution des colis de Noël, la participation au repas des Anciens ! Il est aisé d'émettre des reproches mensongers lors d'une séance publique ouverte, telle la cérémonie des Vœux sachant que le droit de réponse n'existe pas !

EBon printemps à toutes et tous !

ARNOULD Catherine, CLAUDE Françoise, CLAUDEL-WAGNER Francine, DEMURGER Stéphane, FEHRENBACHER Frédérique, HUGUENIN Sébastien.

Agenda Agenda

8 mai :

Commémoration à 11h15

Du 25 au 28 mai :

Open de Billard de Lorraine

*Organisé par Est Pool (Fédération de billard de la région Est)
Au Centre Socioculturel de Saint-Nabord.
Entrée libre.*

10 et 11 juin :

Fête patronale

*Repas de la Tofaille, feux de Saint-Jean, vide-Greniers et fête foraine.
Organisée par l'association la Tofaille navoiriaude au stade des Perrey.*

**18 juin : Anniversaire de l'appel
du Général De Gaulles
à 11h15.**



21 mai

Marche populaire

*Organisée par l'association FSD.
Départ du Centre socioculturel de
Saint-Nabord.*



21 au 25 juin :

Fête de la musique

Avec Delphine se défile, Les Fifrelus, spectacle de danse africaine, Léo Gréco Gina Danielle, Danse Hip-Hop...

25 juillet :

Don du sang

Au Centre socioculturel de Saint-Nabord.